

nence, le jeûne et l'insuffisance de l'alimentation déterminent aussi un abaissement de température.

Les expériences de Chassat ont établi à cet égard que, chez les animaux soumis à une abstinence forcée, la chaleur moyenne baisse de 0,3 par jour; mais que, vers les derniers jours de la vie, le refroidissement a lieu avec une telle rapidité que la perte ne s'élève pas à moins de 14 degrés, et que la mort arrive à 24. — Il en est ainsi chez l'homme, et l'insuffisance de l'alimentation, ajoutée à tant d'autres causes de maladie qu'engendre la misère, suffit à expliquer la grande mortalité des classes pauvres pendant l'hiver.

FAITS DIVERS.

Depuis quelques jours la température s'est considérablement abaissée à Paris. La nuit du vendredi au samedi a été glaciale, et samedi matin le brouillard couvrait Paris d'un voile presque impénétrable, surtout sur les bords de la Seine. Dans presque toutes les administrations et les maisons particulières on a dû allumer les lampes ou les becs de gaz pour travailler.

Le grand bras de la Seine est complètement pris à Chatou; il en est de même du petit bras du fleuve à Paris, et, sans aucun doute, les innombrables glaçons qu'il charrie sur le grand bras seront arrêtés dans la journée.

A pareil jour en 1840 les thermomètres marquaient à Paris 18 degrés au-dessous de zéro. Depuis lors, il n'a pas fait aussi froid un seul hiver. Des nuées d'oiseaux aquatiques venant du nord ne cessent de passer au-dessus de la ville, se dirigeant vers le midi.

Du reste, le temps est à peu près le même par toute la France. C'est à Besançon, cependant, que la température s'est le plus abaissée. Le thermomètre centigrade est descendu dimanche dans cette ville à 13 degrés au-dessous de zéro.

Le 15 décembre, il y avait à Moscou 9 degrés seulement au-dessous de zéro; à Alger, 2 deg. 4/10, et 10 deg. 7/10 à Constantinople. Au Havre, les thermomètres sont descendus dimanche à 9 degrés, et dans certains endroits exposés au nord jusqu'à 11 degrés.

Par contre, le 18 à Brest le thermomètre ne marquait que 2 deg. 1/10 au-dessous de zéro.

A Anvers l'Escaut charrie des glaces. On peut déjà regarder la navigation comme interrompue pour les navires à voiles. — On a même refusé, dimanche, des pilotes à des navires de ce genre partant sans remorqueur.

Les ouvriers menuisiers s'occupent de préparer le Palais de l'Industrie à redevenir le théâtre d'une grande exposition agricole en 1860.

L'hôtel Laffite, à Paris, va, dit-on, être prochainement démolé. Cet hôtel, placé à l'angle formé par les rues Laffite et de Provence, est au nombre des immeubles qui doivent disparaître pour faire place à la rue Lafayette prolongée jusqu'au carrefour, dont l'exécution est sur le point d'être entreprise, à la suite des démolitions prochaines de la rue Basse-du-Rempart. L'hôtel en question a été la propriété de Jacques Laffite, qui contribua si puissamment à la révolution de Juillet. Sur une plaque en marbre, scellée sur une des faces intérieures de l'hôtel, est gravée cette inscription: A Jacques Laffite, souscription nationale, août 1830.

Une sorte d'enquête est ouverte en ce moment sur le nombre des ouvriers des deux sexes et de tout âge qui résident à Paris, pour savoir quel changement le nouveau Paris apportera dans la population indigène. On porte à environ

360,000 le nombre des ouvriers, hommes et femmes, qui se livrent à diverses industries. On a cru jusqu'à ce jour que la plus grande partie de ces ouvriers se composait de maçons, charpentiers et autres, affectés à l'industrie du bâtiment. C'est une erreur: l'industrie qui occupe le plus de bras est celle des tailleurs et marchands de vêtements confectionnés. Les derniers relevés en fixent le nombre à près de 100,000.

Il vient de se passer un événement étrange qui ne peut s'expliquer que par un effet de l'aberration mentale.

Un négociant de la rue Jean-Jacques Rousseau, le sieur X..., quitta, il y a quelques jours, de grand matin, son domicile pour s'en aller pédestrement dans la campagne. Sur la route, à peu de distance de la Maison-Blanche, il rencontra un laitier qui, après avoir apporté sa marchandise à Paris, regagnait son domicile. Ayant interpellé cet homme, il prétendit qu'il se rendait au même endroit que lui et il le pria de le laisser monter dans sa voiture. Cette demande fut accordée.

Le sieur X..., avait sur lui une somme assez forte en billets de banque et en or. Néanmoins il paraît qu'il déroba quelque menue monnaie au laitier. Le coup fait, il sauta en bas de la voiture et prit la fuite.

Peut-être le laitier n'eût-il pas donné suite à cette affaire, mais en ce moment arrivaient deux gendarmes. Voyant un homme courir à toutes jambes dans la plaine, ils demandèrent à les paysans ce qu'il avait fait. On leur dit que c'était un voleur, et ils se mirent à sa poursuite.

Se voyant poursuivi, le sieur X..., se précipita dans un trou qui s'ouvrait à fleur de terre, défendu par une clôture qu'il escalada. Ce trou donnait accès dans d'immenses carrières abandonnées. Par un singulier hasard, le négociant ne s'était fait aucun mal. Il se blottit dans un de ces souterrains.

Cependant les gendarmes avaient été chercher du renfort. On pénétra avec des torches dans les carrières, et on finit par découvrir le fugitif. Il fut emmené à la caserne et enfermé dans la chambre de sûreté. Quand on vint pour le prendre afin de le conduire devant le commissaire de police, on ne trouva que son cadavre. Il s'était pendu à l'aide de sa cravate, à l'un des barreaux de l'imposte.

Le sieur J.-B. G..., fabricant de crics, boulevard de la Glacière, à Gentilly, se trouvait vers huit heures du soir, dans un cabaret situé sur le même boulevard. Il était légèrement pris de boisson; un individu assis à une table voisine, s'approcha de lui et lui dit: « Je suis Bourguignon comme vous: j'aime beaucoup causer avec mes compatriotes. » En même temps, il se faisait verser à boire au compte de G...

Ils trinquèrent plusieurs fois ensemble, puis le prétendu Bourguignon invita son compatriote à venir manger la soupe avec lui dans son domicile, ce qui fut accepté. Tous deux partirent dans la direction de la barrière Saint-Jacques, où l'inconnu avait dit demeurer; mais bientôt ce dernier cessa de suivre le boulevard, et sans que son compagnon s'en aperçut, il l'entraîna du côté de la ferme Sainte-Anne, endroit isolé et désert.

Là, il se précipita tout à coup sur le fabricant de crics, qui ne se défiait de rien, le terrassa, lui écrasa le visage à coups de talons de botte, monta à pieds joints sur sa poitrine et y trépana jusqu'à ce que sa victime ne donnât plus signe de vie. Il saisit ensuite le corps, et, après avoir vidé ses poches, qui contenaient 7 fr. et quelques centimes, il le lança par-dessus une

haie dans un jardin. Aussitôt le coup fait, il prit la fuite.

La violence du choc et le sentiment du froid ramirent G... qui était seulement évanoui. Il appela au secours. Le garde-champêtre de la ferme Sainte-Anne entendit ses cris, et, guidé par les aboiements de son chien, arriva près du blessé et le transporta à sa demeure, où lui furent donnés les premiers soins.

D'après l'ordre du médecin, le sieur G... a été transporté immédiatement à l'hôpital de la Pitié. La justice a commencé une enquête.

Le 15 novembre dernier, vers quatre heures et demie de l'après-midi, M. Claude-François Sine, papetier et marchand de vin, rue Neuve, 15, à Aubervilliers, quitta son domicile en compagnie de trois individus. On les vit ensemble, pendant la soirée, dans divers cabarets de la commune. M. Sine ne rentra pas chez lui. On l'attendit en vain toute la nuit. Les recherches faites dès le lendemain matin pour savoir ce qu'il était devenu n'eurent aucun résultat.

Vendredi, vers huit heures et demie du matin, les sieurs Drapier, marinier, et Mazurier, garde éclusier, aperçurent près de la sixième écluse du canal Saint-Denis, un cadavre à demi putréfié, arrêté à l'angle d'un train de bois. Ils appelèrent le garde-champêtre Julien, qui reconnut immédiatement ce cadavre pour celui de M. F. Sine, dont le signalement lui avait été remis. Il aida les mariniers à le transporter à la petite Morgue établie au bord du canal, et ayant remarqué à la tempe droite une blessure large et profonde qui pouvait faire supposer que la mort était le résultat d'un crime, il se hâta d'avertir l'autorité.

Le commissaire de police de La Chapelle Saint-Denis se rendit sur les lieux, assisté d'un docteur et procéda aux constatations.

Dans la soirée, l'un de MM. les juges d'instruction est venu pour examiner le corps et l'a fait transporter à la Morgue de Paris, où l'autopsie aura lieu.

Les trois individus avec lesquels M. Sine avait été vu dans la soirée du 15 novembre ont été mis en arrestation.

On écrit de Liège, 15 décembre: « L'instruction relative à la mort du jeune homme qui a succombé dans un hôtel de notre ville continue.

Les analyses chimiques n'ayant donné que des résultats négatifs et l'enquête faite à Aix-la-Chapelle ayant constaté que toutes les personnes qui ont dîné à table d'hôte avec les jeunes gens, n'ont éprouvé jusqu'à ce jour la moindre indisposition.

M. le juge d'instruction a nommé des experts, un architecte, un fabricant de poêles et un chimiste, pour examiner les cheminées et les foyers de l'hôtel où l'accident est arrivé.

Ces experts ont commencé hier leurs opérations en présence des magistrats.

Le jeune homme qui a survécu est parti avant-hier avec son père pour Hambourg; il était fort faible encore, mais il éprouvait une telle impatience de quitter Liège, qu'il a été impossible de l'y retenir plus longtemps.

Un événement déplorable a signalé, mercredi dernier, dit le Courrier du Bas-Rhin, les chasses de la forêt de Marckolsheim. M. de Farcy, garde général des forêts à Munster, qui avait été convié à ces chasses, a été frappé d'une balle dans le bas-ventre, et a succombé presque immédiatement à cette blessure.

Un des gardes de la forêt venait de tirer sur un chevreuil, et la balle de son fusil a ricoché pour atteindre fatalement M. de Farcy.

Lundi dernier, la gendarmerie de Saint-Pons, a relevé sur la route de Saint-Chinian, au

pont de Planque-Fer, le nommé Pierre Vabre, jeune homme à peine âgé de dix huit ans, qui était tombé sur le lieu même, évanoui sous l'action saisissante du froid.

Vabre, qui venait de Saint-Chinian, avait fait une partie de la route sur une charrette, où il avait été invité à monter; mais il avait dû descendre au pont de Planque-Fer, le charretier qui l'avait amené jusque-là devant continuer son chemin dans la direction de Riols.

A peine descendu de voiture, Vabre se trouva mal; le charretier, le voyant dans cet état, appela du secours; mais personne n'ayant répondu, il commit la mauvaise action de l'abandonner. Transporté par les soins des gendarmes de service dans une maison voisine, Vabre, sur lequel le froid avait agi de la manière la plus désastreuse, n'a pu être ranimé; peu d'instant après il mourait, malgré les soins qui lui furent alors prodigués tardivement.

JOSEPH SEVRIN Opticien à Roubaix.

A l'honneur d'informer MM. les Fabricants que voulant leur offrir un choix de ses articles aussi complet que possible et dont la précision ne laisse rien à désirer, il s'est mis en relation avec l'un des premiers verriers de France.

On pourra donc se procurer chez JOSEPH SEVRIN, des BAGUETTES et des TUBES DE VERRE de toutes dimensions, un assortiment complet de TUBES FERMÉS ET FAÇONNÉS à l'avance, pour moulins à ourdir.

CROCHETS EN FERRE, CROCHETS EN FER ÉMAILLÉ, ANNEAUX EN PORCELAINE et autres objets qui concernent la filature et la fabrication.

Il se charge de donner à ces articles toute forme désirée, si compliquée qu'elle soit.

Exécution des commandes dans un bref délai. PRIX TRÈS-MODÉRÉS. (1766

EN VENTE CHEZ J. REBOUX 20, Rue Neuve, Roubaix:

AGENDAS DE CABINET POUR 1860.

En vente chez J. REBOUX, 20, rue Neuve: BULLETINS D'ENVOI au pesage spécial et à la Condition publique des soies et des laines, à Roubaix.

Ces bulletins, imprimés à l'avance, sont livrés immédiatement.

Prix 50 centimes le cer t.

THÉÂTRE DES AMATEURS

Jeudi 22 décembre, spectacle à 6 h. 1/2: 1. LA VEUVE AUX CAMÉLIAS, vaud. 1 acte. 2. LA CHANOINESSE, comédie en un acte. 3. LES SALTIMBANQUES, vaudeville en 3 act. La salle sera bien chauffée et hermétiquement fermée.

Pour tous les articles non signés, J. Rebox.

DÉPOT DE FABRIQUE DE DRAPS ET NOUVEAUTÉS

POUR PANTALONS, PALETOTS, CRAVATES & GILETS

OUVERTURE de la vente des NOUVEAUTÉS D'HIVER de la maison AUG. CAZY et Cie

A LA VILLE DE VERVIERS, RUE DES CHAPELIERS, 22, TOURNAI

MAGASIN SPÉCIAL pour l'EXPOSITION des RICHES NOUVEAUTÉS anglaises et indigènes; spécialité de DRAPS et ÉTOFFES pour dames, livrés directement au détail à plus de 30 à 40 pour cent en-dessous des prix ordinaires, et vendus à la grande mesure de 0,74 centimètres.

VÉRITABLE PRIX FIXE La maison AUG. CAZY et Cie, montée sur la plus vaste échelle, attire l'affluence non-seulement par des assortiments considérables qui n'existent pas ailleurs, mais encore par la qualité supérieure et le bon goût de ses étoffes, la perfection de ses produits, la loyauté dans ses opérations, et la grande modicité de ses prix qui fait jouir ses acheteurs d'une économie réelle de plus de 30 à 40 pour cent sur les prix les plus réduits des autres maisons, par la raison toute simple que la majeure partie de ses articles arrivent directement de fabrique, ou sont achetés au comptant sur les lieux de production, évitant par là au consommateur les bénéfices des commissionnaires, maisons de gros, intérêts des capitaux dans les crédits, frais énormes de commis-voyageurs, pertes éventuelles dans les faillites, bénéfices des détaillants, etc. Avec tous ces avantages réunis, on comprendra facilement pourquoi la maison AUG. CAZY et Cie vend la riche nouveauté à plus de 30 à 40 pour cent au-dessous des prix de n'importe quelle autre maison. La vogue et la confiance que cette maison s'est acquise depuis l'ouverture de son dépôt à Tournai, ayant donné lieu à l'imitation de ses enseignes et circulaires, le consommateur dans son intérêt personnel, est prié de faire attention au nom et à l'adresse: AUG. CAZY & Cie, à LA VILLE DE VERVIERS, rue des Chapeliers, 22, à Tournai.

Aperçu de quelques articles vendus à la grande mesure de 0,74 centimètres.

Table with 3 columns of items and prices. Items include Drap noir, Amazone pour pantalons, Cachemire croisé, Impérial croisé, Cuir-laine et satin laine extra, etc.

Grand choix de cravates cachemire, cache-nez en peluche et chenilles, depuis 1.50 jusqu'à 14.00. — Cravates, cols en soie et écharpes, à 0.50, 0.75, 1.00, 1.25, 1.50, 1.75, 2.00, 2.25, 2.50 à 6.00. — Gilets cachemire, poil-de-chèvre, velours-soie, matelassés, à 2.50, 3.00, 3.75, 4.00, 4.50, 5.00, 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 9.50, jusqu'à 20.00, généralement tout ce qui se fait de plus nouveau.

Grand choix de soieries noires pour robes, de 2 25 à 9.00. — Assortiment de foulards de Lyon et des Indes, depuis 2.10, garantis pure soie, — et une infinité d'autres articles.

AVIS TRÈS IMPORTANT. — La maison AUG. CAZY et Cie, défiant toute concurrence et voulant offrir à l'acheteur toutes les garanties possibles, accorde dix jours pour échanger, sans aucune perte, toutes marchandises qui ne conviendraient plus, et même en rembourser le montant aux personnes qui en témoigneraient le désir. — Aucune personne n'étant chargée de la vente de nos marchandises, on est prié de s'adresser directement au dépôt RUE DES CHAPELIERS, 22, A TOURNAI (deux maisons au-dessus de la Boucherie). 1666